



FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE : CONDUCTEUR POLYVALENT

IDENTITE DE L'AGENT

Prénom - Nom:

Date de naissance :

Année d'affectation dans la FPT :

Temps de travail : temps plein 35h

CADRE STATUTAIRE

Catégorie :

Filière :

Cadre(s) d'emplois : Agent de maîtrise

MISSIONS DU POSTE

L'agent exercera comme chauffeur de camions de collecte des ordures ménagères, tri ou encombrants, devra exercer l'autorité sur sa tournée. Selon les nécessités de service il pourra également assurer les fonctions de rieur (se référer également à la fiche de poste d'agent de collecte).

ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE

Avant la collecte :

Vérifier l'état du véhicule (pneu, freins, éclairage, caméra, détecteur de présence sur le marchepied, le fonctionnement du système d'arrêt d'urgence, les niveaux d'huile, de liquide,...); vérifier les modifications éventuelles de la tournée.

Pendant la collecte :

Respecter scrupuleusement le code de la route et les consignes propres au véhicule.

Respecter les usagers et éviter les nuisances sonores. Manœuvrer le véhicule avec dextérité et précision

La vitesse de collecte doit être adaptée de façon à ce que les rieurs puissent assurer leur travail et leurs déplacements en toute sécurité (aborder les tournants, les dispositifs ralentisseurs, les chaussées déformées et les autres obstacles à faible allure).

La présence des rieurs sur les marchepieds doit être interdite lors des déplacements à une vitesse supérieure à 30 km/h et lors des marches arrière. Dans ce cas, les rieurs devront monter à l'intérieur de la cabine du camion.

La ceinture de sécurité doit être portée dès lors que les agents sont en cabine.

Lors de marches arrière, le conducteur s'assure que l'équipe de collecte est dans la cabine et pas sur les marchepieds.

Le chargement de la benne doit toujours s'effectuer en marche avant, même dans les impasses.

La récupération d'objets dans la trémie est interdite, pour le ramassage de sacs en vrac, ceux-ci devront être saisies par le dessus pour prévenir tous risques de piqûres ou de coupures.

Le conducteur doit toujours surveiller le rieur à l'arrière de la benne. Le chauffeur pourra aider le rieur si plusieurs conteneurs sont placés sur un même point de collecte.

Le conducteur s'assure que le lieu de collecte est propre et les conteneurs rangés comme il faut et que ses équipiers sont sur les marchepieds avant de redémarrer.

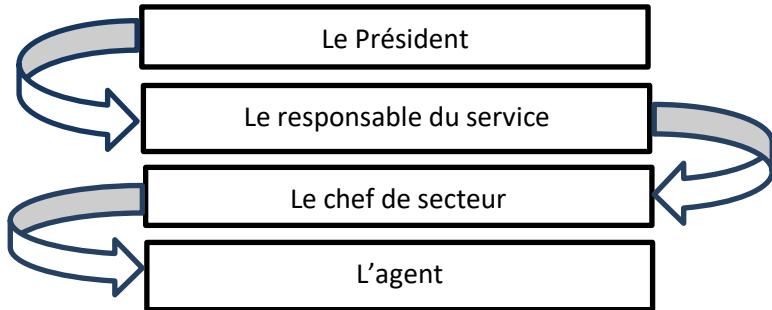
Après la collecte :

Manœuvrer lentement lors du vidage en fosses et en quais.

Renseigner le protocole de sécurité mis en place à l'initiative de l'exploitant du lieu de vidage.

La benne à ordures doit être nettoyée et désinfectée. Utiliser le dispositif de blocage de la porte arrière lors du lavage, toute anomalie doit être immédiatement signalée à la hiérarchie qui doit indiquer aux agents la conduite à tenir.

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE



RELATIONS FONCTIONNELLES

En interne:

Relations fréquentes avec le supérieur hiérarchique direct et le chef de secteur.

Relations ponctuelles avec les agents des services de la collectivité.

En externe :

Contact direct avec la population.

EXIGENCES REQUISSES

Compétences techniques à acquérir :

Connaître l'environnement de la collectivité.

Connaissance parfaite du plan de tournée de la collecte.

Connaissance des règles et consignes de sécurité liées au matériel et aux locaux.

Connaissance des règles et consignes de sécurité liées aux déchets (propriétés, toxicité et dangerosité).

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (port des chaussures de sécurité et application des gestes et postures adaptées aux missions).

Respect des règles d'hygiène et des procédures d'urgence.

Manœuvrer le véhicule avec dextérité et précision.

Respecter le code de la route et les consignes propres au véhicule.

Compétences relationnelles :

Savoir faire preuve d'initiative.

Etre autonome et réactif.

Sens du service public et de la qualité du service rendu

Agir avec courtoisie et politesse.

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICES

Port de vêtements professionnels adaptés.

Prise d'informations permanente.

Vigilance continue

Manutention manuelle.

Travail en extérieur.

Exposition aux poussières éclaboussures et au bruit.

Travail irrégulier en fonction des saisons.

Travail sous circulation.

Postures statiques prolongées

Sens du service public.

Date et signature de l'agent :

Date et signature du Président :